



REPUBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana

CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE D'ANOSIALA
PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHÉS PUBLICS
UNITÉ DE GESTION DE PASSATION DES MARCHÉS
CONTRAT CADRE

Avis de Consultation Ouverte

N° 07/2022-MSANP/SG/DGFS/CHUA/PRMP/UGPM/CC

1. Le **CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE D'ANOSIALA** invite les candidats intéressés à soumissionner pour les offres suivants sous plis fermés pour " **FOURNITURES DES DENRÉES ALIMENTAIRES POUR LE CHU ANOSIALA POUR L'ANNÉE 2022 & 2023** ".

Les fournitures constituent un lot unique indivisible. Ainsi, toute offre partielle n'est pas recevable.

2. La procédure de Consultation est faite en application de la loi N° 2004 – 009 du 26 Juillet 2004 portant Code des Marchés Publics en vue de la Consultation À prix unitaire.

3. Le Dossier de Consultation de prix complet, rédigé en langue française, peut être consulté par tout candidat désirant prendre connaissance ou obtenir des informations à l'adresse ci-après :

Adresse : **CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE D'ANOSIALA**

Rue : **105 AMBOHIDRATRIMO**

Étage / Numero de Bureau : **1^{er} étage, Porte 1235 du Bâtiment I du CHU Anosiala**

4. Pour le candidat désirant soumissionner, le Dossier de Consultation ouverte, version électronique, doit être tiré à la **CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE D'ANOSIALA**, 1^{er} étage, Porte 1235 du Biment I du CHU Anosiala et moyennant le paiement d'un montant non remboursable de :

. 1^{er} Paiement à effectuer auprès de l'agent Comptable de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics Immeuble Plan Anosy (ou, au nom du Régisseur de recette de la Commission Région des marchés)

- Lot 1: quarante mille Ariary (Ar40 000.00)

. 2^{ème} Paiement à effectuer auprès de **CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE D'ANOSIALA**, 1^{er} étage, Porte 1235 du Biment I du CHU Anosiala.

- Lot 1: quarante mille Ariary (Ar40 000.00)

Le paiement devra être effectué auprès de l'Agent Comptable de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, Immeuble Plan Anosy ou (au nom du Regisseur de recette de la Commission Régionale des Marchés).

Le paiement devra être effectué :

- Soit en espèce

- Soit par chèque Bancaire.

5. Les plis devront parvenir **au bureau de la PRMP, 1^{er} étage, Porte 1235 du Bâtiment I du CHU Anosiala** au plus tard le **01/12/2022 à 10 H 00 Min** et seront ouverts immédiatement après l'heure limite de remise des offres en présence des candidats ou leurs représentants qui souhaitent y assister. Les offres hors délai ne seront pas recevables.

6. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée.

7. La garantie de soumission n'est pas requise.



à Le 24/11/2022

La Personne Responsable des Marchés Publics